

N° SIRET (à rappeler dans toute correspondance) :

Insee – Centre de statistiques sociales et locales
ENQUETE CMOSS
32 AVENUE ANDRE MALRAUX
CS 90403
57 008 METZ CEDEX 01

Adresse de l'établissement enquêté

--

En cas de cessation d'activité, indiquez la date de cessation d'activité.....
(jour) (mois) (année)

En cas de restructuration, indiquez le nouveau SIRET.....
En cas de restructurations multiples au cours de l'année 2019, indiquez le SIRET du dernier repreneur.

Veillez conserver un double du présent document complété.

Pour toute question relative à cette enquête, vous pouvez contacter votre correspondant à l'Insee :

Nom du correspondant : Equipe ECMOSS
Téléphone : 03 87 17 88 84 Télécopie : 03 87 17 82 82
Adresse électronique : contact-enquete-CMOSS@insee.fr

Merci de nous indiquer le nom de la personne qui a rempli ce questionnaire et qui serait susceptible de fournir des précisions complémentaires :

Nom :													
Fonction :													
Téléphone fixe :							Portable :						
Adresse électronique :													

Informations concernant le salarié désigné ci-dessous :

Nom Prénom

5 premiers chiffres du n° Sécurité Sociale :

Identifiant salarié Insee (Ne surtout pas rayer ni effacer) :

SIRET de l'établissement employeur (Ne surtout pas rayer ni effacer) :

Si le salarié a quitté l'établissement avant le 1^{er} janvier 2019, cochez cette case et retournez le questionnaire sans le remplir.

I Quelles sont les rémunérations et les charges en 2019?

Ne pas porter les centimes, indiquer 0 en cas de non-versement

1	Rémunération brute annuelle totale (avantages en nature inclus, voir détails dans la notice).....		€
Dont 1.1	Rémunération des heures supplémentaires et/ou complémentaires en 2019.....		€
Dont 1.2	Total des primes et compléments de salaire		€
	1.2.1 Avantages en nature		€
	1.2.2 Primes d'ancienneté.....		€
	1.2.3 Primes liées à des contraintes du poste de travail (travail posté, équipes alternantes, nuit, astreintes, pénibilité, risque,...)		€
	1.2.4 Primes liées aux performances individuelles		€
	1.2.5 Primes liées aux performances collectives, d'équipe, d'atelier.....		€
	1.2.6 Autres primes versées de façon mensuelle.....		€
	1.2.7 Autres primes versées de façon non mensuelle (prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (Pepa), indemnité de départ volontaire en retraite, prime de rachat de CET, indemnité de congés payés, etc.).....		€
2	Sommes attribuées au titre de l'intéressement (versées en 2019).....		€
3	Sommes attribuées au titre de la participation (réserve spéciale versée en 2019)		€
4	Abondement de l'employeur aux PEE, PEI, PEG, Perco ou PER versé en 2019.....		€
5	Autres éléments de rémunération non inclus dans les questions 1 à 4 (prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (Pepa), indemnités de chômage partiel / licenciement / mise à la retraite, hors IJSS et IJC, etc.).....		€

II Quel est le temps travaillé par le salarié en 2019?

6	S'il n'est pas soumis au régime du forfait en jours, quel est son total des heures rémunérées (rubrique de la DSN ou de la DADS) ?.....		heures
dont 6.1	Heures supplémentaires et / ou complémentaires rémunérées en 2019.....		heures
7	S'il est au forfait jour, quelle est la durée du forfait indiquée dans le contrat de travail pour une année entière?.....		jours / an

Sur l'ensemble de l'année 2019, quels ont été les congés et absences du salarié ?

Indiquer 0 si le salarié n'est pas concerné

8	Jours de congés et de RTT effectivement pris par le salarié en 2019 (yc CET)		J	0	*	(unité préremplie)
9	Jours fériés chômés, ponts accordés (hors repos compensateurs)		J	0	*	(unité préremplie)
10	Accident Travail / Maladie Professionnelle (AT / MP)				*	* : indiquer JO (jours ouvrés) ou JC (jours calendaires) ou HH (heures)
11	Arrêts maladie (hors AT / MP)				*	
12	Congés maternité / paternité				*	
13	Autres absences (ex : grèves, débrayage, raisons familiales / personnelles, etc....)				*	
14	Le salarié bénéficie-t-il d'un Compte épargne temps (CET) ?	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non (si non, passez à la question 15)	
14.1	S'il bénéficie d'un CET : Jours pris en 2019 provenant du CET					jours ouvrés
14.2	S'il bénéficie d'un CET : Jours versés au CET au titre de 2019					jours ouvrés

→ Sur sa plus longue période d'emploi sans changement et que le salarié soit au forfait ou non :

15	Le salarié exerce son activité à temps :	<input type="checkbox"/>	complet	<input type="checkbox"/>	partiel, non complet ou au forfait réduit
15.1	S'il est à temps partiel, non complet ou au forfait réduit, indiquez le taux ..			%	
16	Quelle est la durée hebdomadaire qu'il pratique habituellement (en cas de cycle, de modulation ou pour les salariés au forfait jour, renseignez la durée moyenne) ?			heures / semaine	
17	Quel est le nombre de jours travaillés habituellement par semaine ?.....			jours travaillés / semaine	